



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SUBMISSION À :**  
Parks Canada Agency  
Salle du courrier  
30, rue Victoria  
Gatineau (Québec) J8X 0B3

<b>Title - Sujet :</b> Réparation et remplacement des murs de couronnement (Secteur H.4 et 12), Canal Lachine, Montréal, Québec	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation :</b> 5P201-19-0085/A	<b>Date :</b> Le 30 août 2019
<b>Amendment No. - N° de modification :</b> 002	
<b>Client Reference No. - N° de référence du client :</b> 1455-13	
<b>GETS Reference No.   N° de référence de SEAG :</b> PW-19-00884539	

<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin :</b> <b>At - à :</b> 14h00 <b>On - le :</b> 11 septembre 2019	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> HAE
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------

**RÉVISION 002 À UNE INVITATION À SOUMISSIONNER**

**REVISION 002 TO AN INVITATION TO TENDER**

<b>F.O.B. - F.A.B. :</b> <b>Plant - Usine :</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other - Autre :</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à :</b> Jason Mulligan		
<b>Telephone No. - N° de telephone :</b> (819) 420-5107	<b>Fax No. -N° de télécopieur :</b> (819) 420-9626	<b>Email Address – Courriel :</b> Jason.Mulligan2@canada.ca
<b>Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :</b> Insert destination		

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de la soumission demeurent les mêmes.

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the bid remain the same.

**Issuing Office - Bureau de distribution :**  
Agence Parcs Canada  
30, rue Victoria (PC-02-F)  
Gatineau (Québec) J8X 0B3

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Address - Adresse :</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone :</b>	<b>Fax No. - N° de télécopieur :</b>
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

**Solicitation No. - N° de l'invitation :**  
5P201-19-0085/A

**Amd. No. - N° de la modif. :**  
002

**Contracting Authority - Autorité contractante :**  
Jason Mulligan

**Client Ref. No. - N° de réf. du client :**  
1455-13

**Title – Titre :**  
Réparation et remplacement des murs de couronnement (Secteur H.4 et 12), Canal  
Lachine, Montréal, Québec

---

## **Modification 002**

Cet amendement vise à :

- A. Apporter des modifications aux documents d'appel d'offres.

### **A. Modification du dossier d'appel d'offres et de la demande de soumissions**

Les spécifications/dessins ont été révisés et sont inclus dans 02-ADDENDA\_02\_CL(1455-13)\_2019-08-27\_FR

Supprimer : **Appendice 1 – Formulaire de prix combinés**, dans son intégralité  
Remplacer par : Voir ci-joint.

Le Canada exige que le formulaire révisé ci-joint, Appendice 1 – Formulaire de prix combinés, soit utilisé et reçu avant la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres. Si vous ne présentez pas le formulaire révisé de l'annexe 1, votre soumission sera jugée irrecevable.

Si vous avez déjà présenté votre soumission, nous vous invitons à nous faire parvenir vos révisions par télécopieur à (819) 420-9626. Veuillez indiquer le numéro de l'appel d'offres sur toute la correspondance.

Supprimer : **Annexe 3 – Délais**, dans son intégralité  
Remplacer par : Voir ci-joint.

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**

Solicitation No. - N° de l'invitation :  
5P201-19-0085/A

Amd. No. - N° de la modif. :  
002

Contracting Authority - Autorité contractante :  
Jason Mulligan

Client Ref. No. - N° de réf. du client :  
1455-13

Title – Titre :  
Réparation et remplacement des murs de couronnement (Secteur H.4 et 12), Canal  
Lachine, Montréal, Québec

## APPENDICE 1 – FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS – RÉVISÉ R01a

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

### MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

<b>MONTANT FORFAITAIRE (MF)</b> Excluant les taxes applicable(s)	\$
---------------------------------------------------------------------	----

### TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

N°	Description du travail / Description of work	unité / Unit	Prix unitaire / Unit cost	Quantité / Quantity	MONTANT TOTAL / TOTAL AMOUNT
1.	<b>ORGANISATION DE CHANTIER, BUREAU DU SURVEILLANT, ET ARTICLES GÉNÉRAUX / SITE OFFICE, ENVIRONNEMENT AND GENERAL ITEMS</b>				
1.1	Installations de chantier / Construction Facilities	Global / Lump sum		1	
1.2	Mesures de protection de l'Environnement / Environmental Protection Measures	Global / Lump sum		1	
1.3	Rideau de turbidité (confinement) / Turbidity curtain (containment)	M. Lin. / Lin. M.		385	
1.4	Enlèvement, peinture et remise en place de garde-corps / Removal, Painting and Repositioning of Guardrails	M. Lin. / Lin. M.		334	

Solicitation No. - N° de l'invitation :  
5P201-19-0085/A

Amd. No. - N° de la modif. :  
002

Contracting Authority - Autorité contractante :  
Jason Mulligan

Client Ref. No. - N° de réf. du client :  
1455-13

Title – Titre :  
Réparation et remplacement des murs de couronnement (Secteur H.4 et 12), Canal  
Lachine, Montréal, Québec

<b>1.5</b>	<b>Déboisement / Clearing</b>				
1.5.1	- Déboisement d'arbres et arbustes entre 50 mm et 100 mm de diamètre inclusivement / Clearing of trees and shrubs between 50 mm and 100 mm inclusive at DHP	Unité / Unit		3	
1.5.2	- Déboisement d'arbres entre plus de 100 mm et 450 mm au DHP / Clearing of trees between more than 100 mm and 450 mm inclusive at DHP	Unité / Unit		4	
1.5.3	- Essouchage des arbres coupés en dehors de la zone d'excavation / Grubbing of cut trees located outside the excavation	Unité / Unit		7	
1.6	Plateformes et système d'accès pour couronnements / Platforms and Access System for crowing walls	M. Lin. / Lin. M.			
1.6.1	- Plateformes et système d'accès pour couronnements / Platforms and Access System for crowing walls	M. Lin. / Lin. M.		252	
1.6.2	- Plateformes et système d'accès pour la partie des caissons / Platforms and Access System for part of timber cribs	M. Lin. / Lin. M.		73	
1.7	Excavation (déblai 2e classe) et mise en réserve / Excavations and stockpiling	M. Cu. / Cu M.		6,770	
<b>1.8</b>	<b>Disposition des sols contaminés / Disposal of Contaminated Soil</b>				
1.8.1	- Plage < A / Range < A	Tonne / Ton		535	
1.8.2	- Plage A-B / Range A-B	Tonne / Ton		400	
1.8.3	- Plage B-C / Range B-C	Tonne / Ton		740	
1.8.4	- Plage C - RESC / Range C- RESC	Tonne / Ton		100	
1.8.5	- Plage RESC+ / Range RESC+	Tonne / Ton		40	
1.9	Terre végétale / Top soil	M. carré / Sq. M		1,490	
1.10	Engazonnement par plaques / Sodding with Turf Grass	M. carré / Sq. M		1,490	
1.11.1	Désaffectation de la chambre Hydro-Québec / Abandonment of the Hydro-Quebec chamber	Global / Lump sum		1	

Solicitation No. - N° de l'invitation :  
5P201-19-0085/A

Amd. No. - N° de la modif. :  
002

Contracting Authority - Autorité contractante :  
Jason Mulligan

Client Ref. No. - N° de réf. du client :  
1455-13

Title – Titre :  
Réparation et remplacement des murs de couronnement (Secteur H.4 et 12), Canal  
Lachine, Montréal, Québec

1.11.2	Remplissage en béton remblai sans retrait / Concrete filling without shrinkage	M. Cu. / Cu M.		10	
<b>2.</b>	<b>REPLACEMENT DU MUR DE COURONNEMENT / REPLACEMENT OF THE CROWNING WALLS</b>				
2.1	Démolition et/ou récupération couronnement effondré / Concrete Demolition and/or Removal of collapsed walls	M. Cu. / Cu M.		582	
2.2	Armature galvanisé / Reinforcing Galvanized Steel	Kg / Kg		42,400	
2.3	Béton coulé en place / Cast in place Concrete	M. Cu. / Cu M.		500	
2.4	Bollards / Bollards	Unité / Unit		12	
2.5	Échelons / Rungs	Unité / Unit		9	
2.6	Matériaux emprunt type 1, MG-20 / 'Type 1 borrowing materials, MG-20	Tonne / Ton		4,986	
2.7	Drain perforé 150 mm et géotextile, PCV (type 1) ou PCV COEX (type 1) ou PE (type 2), 180 kPa min. / Perforated Drain (200 mm) and Geotextile, PCV (type 1) or PCV COEX (type 1) or PE (type 2), 180 kPa min.	M. Lin. / Lin. M.		210	
2.8	Coussin de support en béton / Concrete support pad	M. Cu. / Cu M.		75	
<b>3</b>	<b>RÉPARATION SANS SURÉPAISSEUR DU MUR DE COURONNEMENT / REPAIR OF THE CROWING WALL</b>				
3.1	Démolition de béton - mur de couronnement / Concrete Demolition - Crowning Wall	M. Cu. / Cu M.		24	
3.2	Béton coulé en place / Cast in place Concrete	M. Cu. / Cu M.		24	
3.3	Coffrage en contact avec le béton à coulé / Formwork in contact with cast concrete	M. Ca. / Sq M.		90	
3.4	Armature galvanisé / Reinforcing Galvanized Steel	Kg / Kg		1,800	
3.5	Ancrage chimique (acier galvanisé) / Chemical Anchorage (galvanized steel)	Unité / Unit		1,010	
3.6	Bollards / Bollards	Unité / Unit		4	

Solicitation No. - N° de l'invitation :  
5P201-19-0085/A

Amd. No. - N° de la modif. :  
002

Contracting Authority - Autorité contractante :  
Jason Mulligan

Client Ref. No. - N° de réf. du client :  
1455-13

Title – Titre :  
Réparation et remplacement des murs de couronnement (Secteur H.4 et 12), Canal  
Lachine, Montréal, Québec

3.7	Échelons / Rungs	Unité / Unit		3	
3.8	Matériaux emprunt type 1, MG-20 / 'Type 1 borrowing materials, MG-20	Tonne / Ton		120	
<b>4</b>	<b>CAISSONS DE BOIS / TIMBER CRIBS</b>				
4.1	Démolition des caissons / cribs demolition	Global / Lump sum		1	
4.2	atardeau /cofferdam	Global / Lump sum		1	
4.3	Caissons de bois / Timber cribs	Global / Lump sum		1	
4.4	Matériaux emprunt type 2, MG-112 / 'Type 2 borrowing materials, MG-112	Tonne / Ton		1,630	
<b>5</b>	<b>MAINTIEN DE LA CIRCULATION ET SIGNALISATION TEMPORAIRE / TRAFFIC MAINTENANCE AND TEMPORARY SIGNAGE</b>				
5.1	Maintien de la circulation et signalisation temporaire / Traffic Maintenance and temporary signage	Jour / Day		175	
5.2	Panneaux spéciaux / Special signs	M. carré / Sq. M		20	
<b>6</b>	<b>PROVISIONS POUR CONDITIONS D'HIVER / PROVISION FOR WINTER CONDITIONS - COLD WEATHER CONCRETING</b>				
6.1.1	Abri temporaire et Chauffage inclus pour couronnements / Temporary Shelter for Concrete Pouring and heating included for crowning walls	M. Lin. / Lin. M.		252	
6.1.2	Abri temporaire et chauffage inclus pour travaux de bétonnage des murs en béton au- dessus et à la base des caissons de bois / Temporary Shelter and heating for Concrete Pouring of the walls above et at the bottom of timber cribs	M. Lin. / Lin. M.		73	
6.2	Isolant RSI 0,40 par couche / Insulation (RSI 0,40 per layer)	M. carré / Sqrt. M		280	
6.3	Chauffage des constituants de béton / Heating of Concrete Components	M. Cu. / Cu M.		525	

Solicitation No. - N° de l'invitation :  
5P201-19-0085/A

Amd. No. - N° de la modif. :  
002

Contracting Authority - Autorité contractante :  
Jason Mulligan

Client Ref. No. - N° de réf. du client :  
1455-13

Title – Titre :  
Réparation et remplacement des murs de couronnement (Secteur H.4 et 12), Canal  
Lachine, Montréal, Québec

<b>7</b>	<b>FOURNITURE SPÉCIALISÉ / SPECIALIZED EQUIPMENT</b>				
7.1	Remplacement de l'enrobé d'un secteur de la piste cyclable / Replacement of Asphalt from a Bicycle Path Area	M. carré / Sqrt. M		160	
<b>TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC) (excluant les taxes applicables)</b>					

<b>MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC) Excluant les taxes applicables</b>	
------------------------------------------------------------------------------------	--

Solicitation No. - N° de l'invitation :  
5P201-19-0085/A

Amd. No. - N° de la modif. :  
002

Contracting Authority - Autorité contractante :  
Jason Mulligan

Client Ref. No. - N° de réf. du client :  
1455-13

Title – Titre :  
Réparation et remplacement des murs de couronnement (Secteur H.4 et 12), Canal  
Lachine, Montréal, Québec

---

### APPENDICE 3 – DÉLAIS – RÉVISÉ (27 août 2019)

- .1 Les travaux relevant du présent contrat doivent être réalisés en deux (2) phases. La première (Phase 1) comprend les travaux devant être effectué entre octobre 2019 et mars 2020. Alors que la deuxième (Phase 2), comprend les travaux débutant en automne 2020.
- .2 Les travaux de la Phase 1 doivent, sans s'y limiter, respecter les contraintes et les exigences suivantes :
  - .1 Les travaux de cette phase doivent être entièrement complétés en vingt-et-une (21) semaines calendrier (incluant les deux (2) semaines de vacances de la construction), à partir du 7 octobre 2019. La remise en état (terre et engazonnement uniquement) pourra être effectuée dans les deux (2) premières semaines de mai 2020 (date la plus tardive 15 mai 2020).
  - .2 Un abaissement du niveau normal de l'eau dans le Canal sera effectué entre le 28 octobre 2019 et le 19 décembre 2019 inclusivement. Pour la période hivernale, le niveau d'eau du bief no. 4 du Canal sera rehaussé d'environ 400 mm par rapport à cet abaissement afin de permettre un apport d'eau. Des fluctuations du niveau d'eau pendant la période hivernale sont à prévoir. Le niveau d'eau sera rehaussé au niveau de navigation au début du mois d'avril 2020. L'Entrepreneur dispose de cette fenêtre de temps pour exécuter les travaux de réparation d'assises supérieures et des caissons de bois. L'Entrepreneur doit s'assurer d'avoir une méthode de travail adéquate ainsi que la main-d'œuvre nécessaire pour accomplir le travail dans les délais demandés.
- .3 **Les travaux sur les caissons du côté ouest de la passerelle côte St-Paul doivent être terminés pour le 2 mars 2020** et doivent être réalisés en début de mandat.
  - .1 Les travaux sur les caissons, situés à l'ouest de la passerelle côte St-Paul, doivent respecter les exigences du délai total de la phase 1 et les contraintes de rehaussement du niveau d'eau (incluant les explorations requises).
  - .2 Les explorations du côté ouest de la passerelle côte St-Paul sont requises avant d'effectuer les travaux sur les caissons de bois et mur (secteur bassin 4, rive droite côté sud) aussitôt le niveau d'eau du Canal abaissé.
  - .3 **La partie des caissons et des murs coté est de la passerelle côte St-Paul ne sera pas accessible avant la fin octobre 2020 (voir détail phase 2).**
- .4 Le secteur des murs de soutènement du Bief B4-N-45 C & D (voir plans) ne sera pas accessible avant septembre 2020. Les travaux à l'extérieur de cette zone (murs de soutènement en béton du côté nord-est) doivent tout de même être réalisés dans la phase
- .5 Les travaux des murs de soutènement en béton du côté nord-est doivent être terminés treize (13) semaines après le 28 octobre 2019 (incluant les congés de la construction).

Solicitation No. - N° de l'invitation :  
5P201-19-0085/A

Amd. No. - N° de la modif. :  
002

Contracting Authority - Autorité contractante :  
Jason Mulligan

Client Ref. No. - N° de réf. du client :  
1455-13

Title – Titre :  
Réparation et remplacement des murs de couronnement (Secteur H.4 et 12), Canal  
Lachine, Montréal, Québec

---

- .3 Les travaux de la Phase 2 doivent, sans s'y limiter, respecter les contraintes et les exigences suivantes :
- .1 Les travaux de cette phase doivent être entièrement complétés en vingt (20) semaines calendrier (incluant les deux (2) semaines de vacances de la construction), à partir du 28 septembre 2020.
  - .2 Un abaissement du niveau normal de l'eau dans le Canal sera effectué entre le 26 octobre 2020 et le 18 décembre 2020 inclusivement. Pour la période hivernale, le niveau d'eau du bief no. 4 du Canal sera rehaussé d'environ **600 mm** par rapport à cet abaissement afin de permettre un apport d'eau. Des fluctuations du niveau d'eau pendant la période hivernale sont à prévoir. Le niveau d'eau sera rehaussé au niveau de navigation au début du mois d'avril 2021. L'Entrepreneur dispose de cette fenêtre de temps pour exécuter les travaux de réparation d'assises supérieures et des caissons de bois. L'Entrepreneur doit s'assurer d'avoir une méthode de travail adéquate ainsi que la main-d'œuvre nécessaire pour accomplir le travail dans les délais demandés.
  - .3 **Les travaux sur les caissons du côté est de la passerelle côte St-Paul doivent être terminés pour le 15 février 2021.**
    - .1 Les explorations du côté est de la passerelle côte St-Paul sont requises avant d'effectuer les travaux sur les caissons aussitôt le niveau d'eau du Canal abaissé.
    - .2 Les travaux sur les caissons, situés à l'est de la passerelle côte St-Paul, doivent respecter les exigences du délai total de la phase 2 et les contraintes de rehaussement du niveau d'eau (incluant les explorations requises).
    - .3 **La remise en état (terre et engazonnement uniquement) doit être effectuée à l'intérieur de ce délai. Considérer de la terre végétale et de l'engazonnement pour la partie «Est» des caissons.**
  - .4 La balance des travaux des murs de soutènement en béton du côté nord doit être terminée **dix (10)** semaines après le 26 octobre 2020 (incluant les congés de la **construction et la remise en état**).